



**COMMUNE DE
BOESENBIESEN**

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du samedi 25 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KEUSCH, maire

À l'ouverture de la séance à 18h00, sont présents : Jean-Jacques KEUSCH, David LEBEL, David LOOS, Olga PEREIRA, Sarah PRECHTL, Jennifer RIEGERT, Emilien ROHR, Sabrina SCHWOERTZIG, Patrice SIMLER.

ABSENTE EXCUSEE : Pascale WUNSCH (procuration à Jean-Jacques KEUSCH)

SECRETAIRE DE SEANCE : David LOOS

022. Approbation du PV du 07/04/2026

Le procès-verbal de la séance du 07 avril 2026 est **approuvé à l'unanimité** par le conseil municipal.

023. Approbation du CFU principal 2025

M. le Maire présente le compte fiscal unique 2025 (CFU) qui est arrêté aux résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes	224 563.01
Dépenses	307282.13
Résultat	-82719.12
Résultat reporté de 2024	55 484.06
Résultat global	-27 235.06

Section d'investissement

Recettes	2739.15
----------	---------

Dépenses	64 843.17
Résultat	-62 104.02
Résultat reporté de 2024	16 983.91
Résultat global	-45120.11

Résultats cumulés -72 355.17

Après présentation, ce CFU définitif signé par le Service de Gestion Comptable de Sélestat pour le budget principal de la commune est **approuvé à l'unanimité** par le conseil municipal.

024. Approbation du CFU lotissement 2025

M. le Maire présente le CFU lotissement 2025 qui est arrêté aux résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes	
Dépenses	16242.67
Résultat	-16242.67
Résultat reporté de 2024	253 849.86
Résultat global	237 607.29

Après présentation, ce CFU définitif signé par le Service de Gestion Comptable de Sélestat pour le budget lotissement de la commune est **approuvé à l'unanimité** par le conseil municipal.

025. Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir entendu à ce jour le compte financier unique de 2025 ;

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025 ;

Constatant un déficit de fonctionnement de - **27 235.06 €** ;

Constatant un déficit d'investissement de - **45 120.11 €** ;

DECIDE d'affecter le déficit de fonctionnement de l'exercice 2025, soit -27 235.06 € au c/002 en déficit de fonctionnement,

DECIDE d'affecter le déficit d'investissement de l'exercice 2025 soit 45 120.11 € au c/001 en déficit d'investissement.

Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

026. Vote des taxes directes locales

Le Maire présente les taux d'imposition des taxes directes locales adoptés lors du conseil municipal du 28 mars 2025.

Taxe Foncier Bâti	22.06 %
Taxe Foncier Non Bâti	39.55 %
Cotisation Foncière des Entreprises	17.44 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	15.04 %

Le Maire signale qu'une augmentation des taux de 1% a été validée en 2025, il propose de maintenir ceux-ci sans augmentation pour 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal :

DECIDE à l'unanimité de maintenir les taux pour l'année 2026.

027. Vote du budget principal 2026

Le Maire présente le budget principal équilibré pour l'année 2026 avec les chiffres suivants :

Section de Fonctionnement

Recettes : **295 000 €**

Dépenses : **295 000 €**

Section de d'investissement

Recettes : **165 000 €**

Dépenses : **165 000 €**

Le conseil municipal, après délibération, **approuve ce budget à neuf voix pour et une abstention.**

028. Vote du budget lotissement 2026

Après rappel de la synthèse réalisée en présence de Monsieur Vivien Ventre, CDL de la trésorerie de Sélestat, ce budget lotissement pour l'année 2026 **est adopté à l'unanimité** sans aucun mouvement prévisionnel, avec un objectif de clôture et réintégration au budget principal dans le courant de l'exercice.

029. Validation devis de branchement électrique

Les associations ont sollicité la mairie en vue de l'installation d'un branchement supplémentaire pour les besoins de certaines manifestations, à proximité immédiate de l'Abri aux quatre Vents.

Monsieur le maire présente la possibilité offerte par Enedis d'un branchement supplémentaire à installer pour la course moto, avec refacturation aux associations bénéficiaires avant la fin de l'exercice. Le principe de ce nouveau branchement est **adopté à l'unanimité** par le conseil municipal.

030. Mainlevée du droit à la résolution au profit de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, en ce qui concerne la maison sise 9 rue du pont à Boesenbiesen (67390) cadastré Section 13 n°211/50 – Bei der Quelle – avec 7.17 ares :

- Donne mainlevée du droit à la résolution inscrit au profit de la commune de Boesenbiesen sur le bien ci-avant désigné et dont l'inscription figure au livre foncier : Numéro AMALFI : C2008MAR001732

Type : Autre charge

Libellé/cause : droit à la résolution

Nature d'inscription : définitive

Bénéficiaire : commune de Boesenbiesen

N° d'ordre de l'inscription : 1

Fondement(s) : acte du 07/05/1999

Informations complémentaires : Colonne Observations ;

Cess. De rang, v. n°2

Inscriptions complémentaires :

N°2 – Inscription : 03/06/1999 – Ann. 13/1999 – Le droit n°1 a un rang postérieur à l'hypothèque section III n°1

- Consent à la radiation entière et définitive de l'inscription grevant le bien cadastré Section 13 n°211/50 à Boesenbiesen et autorise sa radiation au livre foncier
- Donne tous les pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer l'acte contenant mainlevée du droit à la résolution.

031. Divers

Le maire propose l'abandon de la refacturation de l'électricité de la salle pour une facturation directe à l'ACSL.

Il est envisagé une réunion des présidents des associations profitant de la salle communale pour clarifier les usages et obligations relatifs à ce local.

Le transport de Christine Weschler après l'accompagnement des scolaires est en passe d'être aménagé par la Communauté de communes.

Le projet d'antenne relais de télécommunications sur la parcelle communale section 12 n°125 est précisé : la mise à jour de la convention est en cours. Le bornage a été effectué, définissant le périmètre de l'installation sur une surface de 1.6a (10mx16m) qui sera bétonnée (65m³) et grillagée pour recevoir une antenne de 42m de hauteur.

Grands anniversaires à venir : Klump Marie-Madeleine le 06/05, Simler Yvonne le 15/05 : prévoir de récupérer les paniers chez les Ets Denu.

Discussion sur les études engages pour l'implantations de casiers de retrait pour colis et paniers.

Lancement de réflexions sur les possibilités d'aménagement du terrain Fritsch.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h05.

Le secrétaire de séance,
David LOOS



Le Maire,
Jean-Jacques KEUSCH

